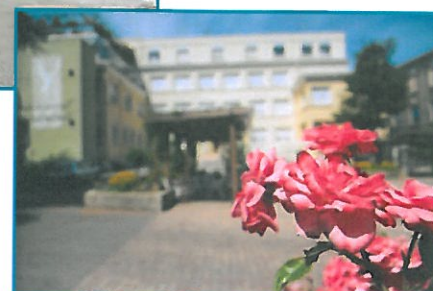


LA MAISON DE L 'AUTOMNE

EHPAD



44, Rue Amblard 26000 VALENCE
Tél. 04 75 78 29 20 | maison-automne@diaconat26-07.org

Etablissement du **DIACONAT PROTESTANT**, Association reconnue d'utilité publique depuis 1922.



| LIVRET D'ACCUEIL

« Et certes le temps ne passe pas de la même manière pour qui travaille et pour qui ne travaille plus, pour qui attend et pour qui n'attend pas. Or il est certain que l'attente est l'une des données essentielles de la vie de nos personnes âgées. Pas de toutes, certes ! Et il faut dire avec force que nombre de personnes âgées vivent longtemps une vie pleine d'ardeur, de passion ; que vieillir, ce n'est pas que perdre, c'est aussi gagner, par exemple une sagesse, une disponibilité à l'essentiel, une sérénité, un art de vivre que le temps du travail comme temps de l'affairement permettait si peu de pratiquer... Mais ce que vieillir fait gagner est-il assez considéré par notre société ? Les valeurs d'aujourd'hui sont connues : beauté, rapidité, efficacité, utilité, santé... On sait même des vieillards qui en fin de vie semblent nous crier : « Sacrifiez-moi sur l'autel des valeurs contemporaines ! Je ne sers plus à rien, coûte cher à la sécurité sociale, ne supporte plus ce corps que le temps m'a donné... » Mais combien souvent, sous la demande de mort, se cache en fait une demande d'amour... Et puis il faut rappeler avec force que la perte de certaines facultés n'est pas une perte de dignité, pas plus que la perte de certaines maîtrises n'est une perte d'humanité.

Notre société ne l'a-t-elle cependant pas un peu oublié ? Parce qu'elle a cette fâcheuse tendance à faire de l'activité productive le critère presque unique de la réussite d'une vie, elle est spontanément plus attentive aux pertes qu'aux gains que le vieillissement entraîne ». ERIC FIAT

L'EHPAD Maison de l'Automne est un des établissements du diaconat protestant de Valence, association reconnue d'utilité publique, dont les valeurs fondamentales se centrent autour du respect de la personne et de la reconnaissance de sa dignité, de la lutte contre toutes les formes d'isolement, de la volonté de mener des actions qui rendent concrète la solidarité, dans un esprit de tolérance et de rigueur.

| HISTORIQUE

La Maison de l'Automne ouvre ses portes en 1967.

Elle est alors un foyer-logement destiné à accueillir des personnes valides, heureuses de trouver un cadre qui leur donne une sécurité tout en préservant leur autonomie.

Deux étapes importantes jalonnent cette histoire :

L'ouverture de la médicalisation en 1990 pour 12 lits, ainsi que la création de studios au 5ème étage et la rénovation de la salle à manger en 1994.

Face à la croissance des demandes de personnes dépendantes ou de leur entourage, se trouvant souvent sans solution après une hospitalisation ou un problème médical sérieux, face à la progression des besoins d'accueil et d'accompagnement de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer, le Diaconat Protestant a été conduit à envisager l'adaptation complète des locaux, par l'achat et la réhabilitation d'une ancienne clinique.

En 2004, la Maison de l'Automne est devenue un Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes.

La Maison de l'Automne se veut être un lieu de vie, et depuis sa création elle n'a de cesse de repenser son action afin d'apporter des réponses adaptées aux besoins des personnes âgées.

Composée de différentes formes d'accueil elle est une réponse personnalisée à l'évolution des besoins.

| SITUATION GEOGRAPHIQUE

Située en plein centre de Valence, la Maison de l'Automne bénéficie de la proximité de commerces et de services. Un lycée voisin apporte de l'animation dans le quartier et entretient de bons contacts avec notre maison. Une ligne de bus toute proche facilite les déplacements dans l'agglomération.



| LES DIFFERENTS MODES D'ACCUEIL ET D'ACCOMPAGNEMENT

| L'EHPAD

La Maison de l'Automne accueille 65 résidents en hébergement permanent.



Un personnel qualifié et dévoué met ses compétences au service des résidents.

Le personnel d'entretien est chargé du confort de chacun, de la propreté des espaces, et du service des repas.

Une cuisine traditionnelle est confectionnée sur place par les cuisiniers.

Une équipe médicale, comprenant une infirmière référente, des infirmières et aides-soignantes, un médecin coordonnateur, ainsi que des aides médico-psychologiques et une psychologue assure les soins et l'accompagnement nécessaires.

L'animatrice propose des activités régulières aux résidents (jeux, activités culturelles et manuelles, sorties, venues de groupes). Une

animation spécifique est assurée pour les résidents désorientés.

Le personnel administratif (directeur, chef de service, secrétaire, comptable) veille au bon fonctionnement de l'ensemble.

Une équipe de bénévoles participe à l'animation de la Maison et à l'accompagnement des résidents.

| L'Unité Spécifique Alzheimer « Les Horizons »

L'unité de vie spécifique des « Horizons » accueille 11 personnes âgées, atteintes de la maladie d'Alzheimer ou troubles apparentés.

Afin de faire vivre ce lieu, toutes nos actions sont basées sur les valeurs suivantes :

- valeurs centrées sur la personne (maintenir l'identité et le respect de l'individu, maintenir l'autonomie de la personne, croire au potentiel de chaque résident, même lorsqu'il présente des déficits cognitifs...)
- valeurs centrées sur l'unité spécifique Alzheimer (en faire un lieu ouvert à la vie, générer du lien social)
- valeurs centrées sur l'institution (faire connaître le sens et les valeurs de la Vie et du travail à l'unité spécifique Alzheimer, accompagner le personnel dans la mise en acte de ces valeurs...)



La place des familles dans l'Unité Alzheimer :

Comme dans tout accompagnement, on part du principe que la famille reste le référent prioritaire du résident. Dans un accueil spécifique tel que celui des « Horizons », ce principe est encore plus primordial. Cela pose la nécessité d'une communication et d'un soutien importants de l'équipe auprès des familles. Ainsi des réunions de famille sont prévues une fois par trimestre.

Elles ont pour objectif d'informer sur l'organisation de l'unité et sur les projets. Il s'agit d'échanger ensemble sur des situations données et de laisser s'exprimer les familles sur leurs émotions et de reprendre avec elles sur des éléments de la pathologie démentielle. Elles doivent pouvoir sentir un soutien tant dans l'interaction avec les professionnels que dans le partage au sein d'un groupe de pairs.

| L'accueil de jour

Il a pour mission d'offrir un accueil souple et modulé, une ou plusieurs journées par semaine, à des personnes âgées atteintes de détérioration intellectuelle et vivant habituellement à domicile.

L'accueil de jour est complémentaire aux actions menées à l'EHPAD, et il permet des liens, voir des passerelles telles que le passage d'un accueil de jour en hébergement temporaire ou d'un accueil de jour en hébergement définitif aux « Horizons ». Tout projet est mis en place, instauré, pensé, et repensé afin qu'il soit toujours le plus adapté.

Les objectifs de l'accompagnement sont :

- la resocialisation : restaurer les liens avec l'environnement social
- l'adaptation à la vie quotidienne : accompagner la personne dans la perte de certaines capacités, privilégier le plaisir de faire à partir des capacités restantes, permettre d'en restaurer certaines.
- le répit et l'écoute des aidants : soutenir et accompagner les proches, permettre aux aidants un temps de répit, permettre aux aidants d'avoir un lieu d'écoute, un lieu d'échanges.



L'organisation de l'accueil de jour :

Il est ouvert de 10h00 à 17h30, 5 jours par semaine.

L'équipe de l'accueil de jour constitue pour chaque résident un dossier dans lequel se trouve notamment un recueil de données afin de pouvoir travailler un projet de vie personnalisé.

Un carnet de liaison a été mis en place par l'équipe. Ce carnet permet une meilleure communication et un échange interactif entre l'accueil de jour et les aidants.

Le repas de midi est pris sur place, confectionné par les cuisiniers de La Maison de l'Automne.

L'équipe est composée d'une aide soignante et d'une auxiliaire de vie en charge du transport. Le transport permet d'instaurer une transition entre le domicile et l'accueil de jour.

| L'hébergement temporaire



Il répond aux situations d'urgence et de crise où la personne ne peut plus rester à son domicile, l'hébergement temporaire médicalisé permet : de se reposer après une hospitalisation; de pallier à une rupture momentanée du soutien familial ou amical de la personne âgée qui empêche cette dernière de rester chez elle ; de prendre en charge une personne dépendante, le temps de l'hospitalisation du conjoint aidant ; de se préparer à une éventuelle entrée définitive en établissement ; aux proches de partir en congés.... ; de répondre à une indisponibilité du logement (travaux, etc...) ; d'être un relais pour les familles : épuisement, fatigue....

Il est rassurant pour le résident et sa famille qui peuvent juger de la qualité de la prise en charge de l'établissement, et ensuite décider de l'entrée ou non en maison de retraite.

| LES PRESTATIONS

Les locaux



Sur quatre niveaux, la Maison accueille 76 résidents en hébergement permanent (avec possibilité de logement pour des couples dans quelques chambres doubles), et 2 résidents en hébergement temporaire dans des chambres individuelles. Il existe à chaque étage un salon et une kitchenette. Au 2ème étage, on trouve une bibliothèque servant pour les animations de la Maison, un salon de coiffure et un lieu de recueillement. Une unité de vie spécifique pour malades d'Alzheimer est installée dans un espace clos avec terrasse au 3ème étage.



Le rez-de-chaussée comporte une salle à manger spacieuse (80 couverts) donnant ainsi aux résidents la possibilité d'y inviter leur famille. Se trouve là également l'ensemble des bureaux administratifs (accueil, direction, médecin coordonnateur, infirmerie...). Le jardin fermé, situé plein sud, permet aux résidents d'effectuer des promenades en toute sécurité, des bancs leur offrant des espaces de repos.

Un self ouvert au public, se trouve au rez de jardin. Deux ascenseurs desservent les étages du bâtiment.

Les Chambres

Chaque chambre d'environ 20 m³, déjà équipée d'un lit à 1 place et d'un placard, est dotée d'une salle de bain avec lavabo, douche et WC. Le résident peut apporter du petit mobilier personnel : lampes, table, chaise, fauteuil, ainsi que des photos et souvenirs. Chaque chambre est équipée d'une prise de téléphone et d'une prise pour l'antenne TV. Un bouton d'appel permet au résident d'alerter le personnel en cas de besoin. La chambre est le lieu de vie privée du résident qui est libre d'y accueillir en visite familles et amis.



Les Repas

Les petits-déjeuners sont servis entre 7 h 30 et 8 h 30, dans les chambres ou dans les salons d'étage, selon la demande des résidents.

Les repas de midi ou du soir sont pris en salle à manger, dans les chambres sur avis médical.

Une collation est servie à la fois dans les chambres, au rez de chaussez et dans les salons d'étage en milieu d'après-midi.

Les régimes alimentaires sont assurés sur avis médical.

Les personnes hébergées dans l'Unité Alzheimer prennent leurs repas dans leur unité de vie.

Les résidents ont la possibilité d'inviter leurs proches pour un repas
Des personnes du quartier peuvent également venir prendre le repas de midi.



Les visites

Chaque résident est libre de recevoir les personnes de son choix chaque fois qu'il le désire. La Maison de l'Automne se veut être un lieu ouvert.

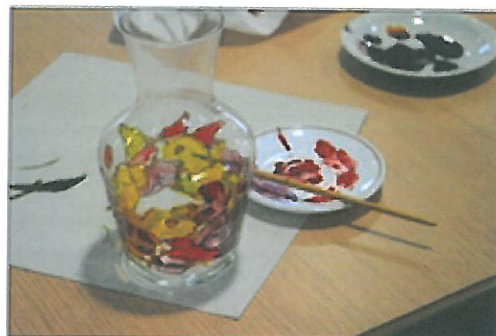
Les animations

Dans un univers où le soin est omniprésent et s'occupe de tout ce qui ne fonctionne plus chez les personnes, l'animation veut s'occuper en priorité de ce qui fonctionne encore et faire en sorte que cela dure le plus longtemps possible, même si ce sont de toutes petites choses.

La Maison de l'Automne peut offrir de nombreuses animations, notamment autour de notre animatrice, du jeune volontaire européen, des bénévoles, des intervenants mais surtout et grâce aux résidents et à leur participation.

Chaque semaine reviennent des temps de rencontres telles que la lecture, la gymnastique douce, les chants, les films, les cultes, la messe. Chaque mois, nous organisons un goûter pour les anniversaires du mois.

Le maintien de l'autonomie, la relation sociale entre les résidents et avec l'extérieur, ainsi que la valeur du sens à donner à cette fin de vie se retrouvent au travers des différents projets. Un Planning des activités au mois est distribué à chaque résident.



L 'entretien du linge

Une buanderie collective permet l'entretien du linge personnel. Ce blanchissage est assuré par la Maison. Le résident peut avoir accès à une machine à laver pour effectuer une lessive de façon exceptionnelle.

Le PASA

Depuis avril 2011, la Maison de l'Automne a ouvert un Pôle d'Activités et de Soins Adaptés.

Le PASA permet d'accueillir pour la journée, 14 résidents de l'EHPAD, atteints de maladie d'Alzheimer ou troubles apparentés, compliqués par des symptômes psycho-comportementaux modérés altérant la sécurité ou la qualité de vie de la personne ou des autres résidents.

Au sein de ce lieu de vie, des activités sociales et thérapeutiques sont proposées. Les actions mises en place, prennent en compte la personne dans sa globalité, suivant ses besoins et ses capacités, dans le respect de son identité, de sa dignité.

Les objectifs du PASA sont de : Maintenir l'autonomie de la personne, Mettre en place des actions sociales et thérapeutiques de prévention des troubles psychologiques et comportementaux, Permettre une prise en charge non médicamenteuse, Maintenir ou réhabiliter des capacités fonctionnelles, Maintenir ou réhabiliter des fonctions cognitives, Mobilisation des fonctions sensorielles, Maintenir le lien social, Soutenir les familles et les proches.

Le pôle est ouvert du lundi au vendredi de 10h30 à 17h30. L'équipe est composée de deux Assistantes de Soins en Gériatrie et de deux psychomotriciennes.

Les résidents participeront aux activités proposées suivant la nature des troubles, afin de constituer des groupes les plus homogènes possibles. Les résidents iront au PASA de une à plusieurs fois par semaine suivant le diagnostic posé en équipe.

Lors d'un entretien préalable à l'admission, le PASA sera présenté au résident et sa famille. Il est nécessaire que le résident soit consentant. Il est aussi important de rechercher l'adhésion des proches afin que ce projet puisse se faire dans des conditions optimales.

| RESPECT DES CHOIX



Un médecin est attaché à la Maison pour coordonner l'ensemble des actions soignantes. Il assure une présence régulière 3 fois par semaine. Cependant, chaque résident conserve son médecin traitant.

Les soins infirmiers sont par contre assurés par le personnel médical de la Maison.



Les convictions de chacun, religieuses en particulier, sont pleinement respectées ; les résidents protestants ou catholiques ont accès au culte de leur choix dans la chapelle de la maison.

| PARTICIPATION A LA VIE DE L'ETABLISSEMENT

Le conseil de la vie sociale

La loi du 2 janvier 2002 et ses décrets d'application, font obligation à chaque maison de retraite de se doter d'un conseil de la vie sociale en vue d'assurer une réelle participation des résidents, tant à la gestion qu'à la vie de l'établissement.

Le conseil de la vie sociale donne son avis et peut faire des propositions sur toute question intéressant le fonctionnement de l'établissement et notamment sur :

- o le règlement de fonctionnement et sa révision au moins tous les 5 ans,
- o la vie quotidienne de l'établissement,
- o les activités de l'établissement, l'animation socioculturelle et les services thérapeutiques,
- o l'ensemble des projets de travaux et d'équipements,
- o la nature et le prix des services rendus par l'établissement,
- o l'affectation des locaux collectifs,
- o l'entretien des locaux,
- o la fermeture totale ou partielle de l'établissement,
- o les relogements prévus en cas de travaux ou de fermeture.

Le conseil de la vie sociale de la Maison de l'Automne est constitué de représentants des résidents, des familles, des personnels et des membres de l'Association, ainsi que du Directeur.

Un questionnaire de satisfactions

Un questionnaire de satisfaction a été mis en place, il permet de pouvoir échanger avec les résidents, les familles sur leurs besoins, leurs désirs et nous aide à améliorer la prise en charge, l'accompagnement des personnes âgées. Ce questionnaire de satisfaction se veut vivant et est amené à évoluer.

TARIFS SELON ARRETE DU 01/05/2016

HEBERGEMENT PERMANENT

Forfait Hébergement	57.33 € / Jour
Déduction Hospitalisation (au 1/01/10) (à compter du 3ème Jour d'hospitalisation)	- 18.00 € / Jour

DEPENDANCE

Ticket Modérateur	5.09 € / Jour
GIR 3/4	11.98 € / Jour
Gir 1/2	18.83 € / Jour

A.P.A (Aide Personnalisée d'Autonomie)

(Montant Variable selon décision du Conseil Général)

Gir 3/4	- 6.89 € / Jour
Gir 1/2	- 13.74 € / Jour

Possibilité d'APL Selon ressources

HEBERGEMENT TEMPORAIRE

Tarif pour personne en GIR 5/6	62.42 € / Jour
Tarif pour personne en GIR 3/4	69.31 € / Jour
Tarif pour personne en GIR 1/2	76.16 € / Jour

DIVERS

Abonnement téléphonique	10.00 € / Mois
Repas Invité	10.50 € / Invité midi
Repas Invité	7.00 € / Invité soir
Boutique selon consommation	

TARIFS Accueil de jour

Horaires de 10h00 à 17h30 du Lundi au vendredi
sauf Week End et Jours fériés

HEBERGEMENT

Forfait Hébergement	28.67 €
---------------------	---------

DEPENDANCE

GIR 5/6	2.55 € / Jour
GIR 3/4	5.99 € / Jour
Gir 1/2	9.42 € / Jour

| FORMALITES ADMINISTRATIVES

Un premier contact physique ou téléphonique permet de faire parvenir à la personne le dossier de demande d'admission.

Ce dossier contient :

- Le livret d'accueil,
- le dossier d'admission,
- le certificat médical,
- le contrat de séjour,
- la fiche d'état civil,
- la charte des droits et libertés de la personne accueillie,
- le règlement de fonctionnement qui définit les droits et obligations de chacun.

Pour que la demande d'admission soit recevable, elle doit comporter les pièces suivantes : copie d'acte de naissance, justificatif de ressources, copie de la carte Vitale, dossier médical. Une caution équivalente à un mois du tarif hébergement est demandée à l'entrée.

Une visite de la Maison de l'Automne est proposée à la famille et à la personne âgée.

Par la suite en vue d'une admission, un entretien est fixé avec le médecin coordinateur et l'infirmière référente.



LA MAISON DE L'AUTOMNE

44, Rue Amblard 26000 VALENCE

Tél. 04 75 78 29 20 | maison-automne@diaconat-valence.org

Etablissement du **DIACONAT PROTESTANT**, Association reconnue d'utilité publique depuis 1922.

Suivez les actualités du Diaconat et de ses structures sur blog.diaconat-valence.org